

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 18 Mai 2015 à 20 heures 30

L'an deux mil quinze, le **LUNDI 18 MAI**, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel FORTUNE, Maire.

Présents : Michel FORTUNÉ – François BERROU – Michel BOUILLON – Thérèse LETOURNEAU-DORGERE – Gilbert FAUCHARD – Roland PAQUET – Michèle ROBERT – Lilian BEGUE – Pierrette LEHAY – Jean-Luc DELLIERE – Stéphanie HERVAGAULT – Richard GAUTIER – Aurélie VULLO STIENNE – Meggie GENDROT – Jean-Yves SALIOU – Alain LUCAS – Françoise PIAU –

Absent excusé : Alain LUCAS

Secrétaire : Jean-Yves SALIOU

Convocation : 13 mai 2015

Sans observation, le procès-verbal de la réunion du 27 avril 2015 est approuvé.

Question 1
Délib 2015-05-41

VOIRIE ET AMENAGEMENT 2015 : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Gilbert FAUCHARD rappelle le programme de VOIRIE et D'AMENAGEMENT 2015 et du lancement de la consultation pour la passation d'un marché de travaux en procédure adaptée (art 28 du CMP) avec publicité dans un journal d'annonces légales (Ouest France) et le site de achatspublics53.

4 entreprises ont remis une offre et après présentation de l'analyse au regard des critères définis et hiérarchisés dans le règlement de consultation à savoir :

Prix des prestations : /50 - Valeur technique : /50

Date d'envoi à la publicité		9 avril 2015										
Remise des plis :		Jeudi 7 mai 2015 à 12 heures										
Ouverture des plis		Jeudi 7 mai 2015 à 14 heures										
Estimation MO TTC		61 475,70	17 280,00	20 308,89	13 761,00	112 825,59	CRITERES JUGEMENT DES OFFRES					
N° OFFRE	ENTREPRISE	VOIRIE 2015	PATA 2015	ZA FONTAINE	PISTE CYCLABE	TOTAL TTC	PRIX 50,00	TECHNIQUE 50,00	TOTAL 100,00	RANG		
1	ELB - 53 BRÉE	49 280,85	12 636,00	11 596,59	7 922,70	81 436,14	49,80	47,50	97,30	2		
2	SECHE - 53 Le Bourgneuf-la-Forêt	46 908,39	16 200,00	10 332,14	7 677,90	81 118,43	50,00	47,50	<u>97,50</u>	1		
3	PIGEON TP - Renazé	55 883,91	16 848,00	15 858,94	7 396,44	95 987,29	42,25	50,00	92,25	4		
4	FTPB - ST PIERRE LA COUR	51 736,01	18 144,00	12 408,82	7 213,06	89 501,89	45,32	47,50	92,82	3		

Le Conseil Municipal unanime **DECIDE** de retenir l'entreprise SECHE du Bourgneuf-la-Forêt et autorise le Maire à signer le contrat de travaux pour **81 118,43 € TTC**

Question 2

COMMISSION BATIMENTS – CHOIX ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX 2015

Roland PAQUET présente les devis pour une partie des travaux de bâtiments à réaliser en 2015

1 – Remplacement de la porte d'entrée de l'Ecole Maternelle équipée d'anti pince doigts
2 offres TTC :

Entreprises	ALU	PVC
Entreprise FOUGERES J	3 643.20	2 768.40
Entreprise LEBLANC Chr	3 369.00	2 724.00

Le Conseil unanime retient l'offre de l'entreprise Christophe LEBLANC pour 3 369 € TTC.

2 – Remplacement menuiseries salle Saint-Martin :

1 porte et 2 fenêtres et volets roulants manuels PVC

4 offres TTC :

Entreprises	Montant
Entreprise FOUGERES J	4 473.60
Entreprise LEMESLE	3 612.09
Entreprise LEBLANC Chr	4 124.40
Entreprise POUPIN de Ruillé le Gravelais	3 877.92

Le Conseil unanime retient l'offre de l'entreprise LEMESLE pour 3 612.09 € .

3 –Peinture cuisine restaurant scolaire

Plafond, haut de mur et boiseries intérieures (2 portes et 3 fenêtres) en peinture alimentaire

3 offres TTC :

Entreprises	Peinture sur murs	Pose toile de verre et peinture
Entreprise FOUILLEUL Joël	1 707.43	
Entreprise MURY d'Ernée		2 971.26
Entreprise GERAULT de Laval	1 798.90	

Le Conseil unanime retient l'offre de l'entreprise Joël FOUILLEUL pour 1 707.43 € sachant que les travaux seront réalisés aux vacances de la Toussaint ou de Noël.

**Question 3
délib 2015-05-42**

ACQUISITION EQUIPEMENT DE TONTE

Monsieur le Maire présente les équipements de tonte proposés d'une part par la SARL BREILLON BERTRON de Saint-Berthevin et SARL DUCHEMIN Léandre du Bourgneuf-la-Forêt,

A avoir pris connaissance des caractéristiques des matériels et des offres financières :

	JOHN DEERE	ISEKI SF 370
SARL DUCHEMIN Léandre Le Bourgneuf-la-Forêt		25 500.00 € Avec reprise ISEKI SG 17
SARL BREILLON BERTRON Saint-Berthevin	24 816.00 € avec reprise de l'ISEKI SG 17 Net 23 000 €	

le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE de retenir l'offre de la **SARL BREILLON BERTRON de Saint-Berthevin** aux conditions suivantes :

-Achat tondeuse frontale John Deere F1580 avec coupe mulching au prix de 20 680.00 € HT
(24 816 € TTC)

-Reprise de l'équipement ISEKI SG 17 pour un montant net de 1 816.00 € net

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour les démarches consécutives à cette acquisition.
(commande, carte grise, assurance, écritures comptables)

**Question 4
Délib 2015-05-43**

**AVENANT A LA CONVENTION DE LOCATION AVEC LA MAISON
D'ACCUEIL POUR LES LOCAUX DE LA GARDERIE**

Monsieur le Maire précise que la commune loue des locaux de la Maison d'Accueil pour les activités périscolaires et de l'ALSH des 4 – 11 ans.

Dans le cadre de la mise en place de l'agenda d'accessibilité, la Maison d'Accueil a présenté le diagnostic des mises en conformité par rapport à la réglementation sur l'accessibilité.

Concernant les locaux de la garderie, les travaux peuvent incomber à l'exploitant lorsque le bail ou la convention de mise à disposition lui transfère les obligations de mise en accessibilité.

Aussi, la Maison d'Accueil propose la signature d'un avenant intégrant une nouvelle mesure à savoir :

« Toutes les obligations légales notamment concernant les règles de sécurité et d'accessibilité sont transférées au locataire »

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des travaux d'accessibilité préconisés et leur estimation financière, à savoir :

Création d'un cheminement accessible depuis l'extérieur à la porte d'entrée 3 000 € HT
Mise aux normes des sanitaires par la création d'un sanitaire handicapés 5 000 € HT

A l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention de bail avec la Maison d'Accueil intégrant le transfert des obligations légales en matière de sécurité et d'accessibilité au locataire. Il sera demandé toutefois une indication des délais de réalisation des travaux.

Autre : Un contact avec la Maison d'Accueil sera pris pour revoir les temps d'occupation des locaux notamment depuis l'utilisation des salles pour les activités TAP.

Question 5

COURRIER MAISON D'ACCUEIL – PRESENCE DE PIGEONS

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier transmis par la Maison d'Accueil évoquant la présence de nombreux pigeons sur leurs bâtiments et ce depuis les travaux de calfeutrement réalisés à l'église.

Après débat sur les différentes méthodes qui pourraient être mises en place pour diminuer voire éradiquer ces volatiles, il sera demandé à la Maison d'Accueil de prendre dans un premier temps des mesures de calfeutrement des ouvertures pour permettre dans un second temps d'observer leur comportement.

Question 6

PROPOSITION PRE COMMANDE DE LIVRES AUPRES DE Eric MEDARD

Suite à la présentation du livre réalisé par Eric MEDARD « Passeurs de lunes » lors de la précédente séance, il est précisé que le prix de vente est fixé à 34 €.

Le Conseil Municipal valide la proposition de Monsieur le Maire d'une commande de 50 livres.

Question 7 Délib 2015-05-44

PRIX DE VENTE REPAS PENDANT LE CENTRE AERE DE JUILLET 2015

Il est rappelé à l'assemblée que le Centre Aéré de juillet organisé par Familles Rurales se déroule de nouveau cette année sur les deux sites Chailland et Le Bourgneuf-la-Forêt.

Pour le site du Bourgneuf-la-Forêt, il est proposé de préparer les repas sur place en lieu et place de livraison par une société extérieure prestataire de ce service

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du souhait de l'association d'un maintien du prix de vente de 2014, confirme le prix du repas à facturer auprès de l'Association à 4.10 € et de la mise à disposition du personnel pour leur confection et entretien des locaux.

QUESTIONS DIVERSES

Echange Européen : Thérèse LETOURNEAU DORGERE informe l'assemblée que le dossier déposé par le groupe espagnol auprès de ERASMUS a fait l'objet d'un rejet faute de manque d'une pièce administrative.

Il y a lieu de souligner le ressenti d'un manque de vigilance côté espagnol dans le montage du dossier qui trouve sa justification par des mouvements de personnes au sein de l'équipe organisatrice.

Courrier de Monsieur Henri FOUILLET : Monsieur et Madame FOUILLET interpellent la commune de la gêne occasionnée à la sortie de leur propriété par la présence de chênes et haie bocagère côté centre bourg.

Il est prévu dans le cadre des travaux de l'aire de stationnement l'abattage de quelques arbres mais qui reste à leur avis insuffisant pour améliorer la visibilité.

Aussi, le Conseil Municipal propose de réaliser les travaux et ensuite d'observer s'il y a besoin d'élaguer ou supprimer certains plants.

Séance levée à 22 heures 10

Prochain conseil : lundi 22 juin 2015